



**LYCÉE POLYVALENT
SIMONE VEIL**

RÉVÉLER ET PROMOUVOIR
TOUS LES TALENTS DE DEMAIN

BAC PRO HPS HYGIÈNE PROPRETÉ STÉRILISATION

ACCÈS À LA FORMATION

- Accessible après la troisième.
- CAP Agent de propreté et d'hygiène - APH

► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lycée Polyvalent Simone Veil - rue Evariste Galois 19100 Brive

☎ 05 55 873 873

www.lpo-simone-veil.ac-limoges.fr



BAC PRO HPS HYGIÈNE PROPRETÉ STÉRILISATION

POURSUITES D'ETUDES

- En BTS Métiers des services à l'environnement

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

PFMP

La Période de Formation en Milieu Professionnel permet à l'élève :

- de travailler en situation réelle
- de s'insérer dans une équipe de travail
- d'appréhender l'entreprise dans ses structures, ses fonctions, son organisation et ses contraintes. Cette période est obligatoire pour prétendre à l'examen.



MÉTIERS

Le titulaire de ce bac pro est un agent qualifié ou chef d'équipe qui exerce dans les secteurs de la propreté, de l'hygiène et de la stérilisation.

Il organise des interventions :

analyse et planification des opérations, gestion des ressources matérielles, mise en œuvre des plans de prévention, prise en compte des contraintes économiques...

Il élabore et met en œuvre des procédures et modes opératoires : maîtrise des opérations de stérilisation, maîtrise des techniques d'entretien et de remise en état y compris en milieux sensibles.

Les enseignements de ce bac pro apportent les compétences pour gérer des opérations de maintenance (gestion du matériel et des équipements) et conduire une équipe.

Le diplômé occupe des postes d'agent qualifié, chef de chantier, chef de site dans des PME

ou TPE relevant des secteurs de la propreté, de l'hygiène et de la stérilisation.

Il peut travailler dans des organisations (entreprises, collectivités) dont les activités sont liées à la stérilisation des dispositifs médicaux (hôpitaux, cliniques, etc.) ainsi qu'à l'entretien des locaux hors zones à risques (locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels) et des locaux en zone à risques (établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires).